

Les subsides

M. Stackhouse: Monsieur le Président, je félicite le ministre des Finances (M. Wilson) pour l'exposé très constructif qu'il a fait, surtout en ce qui concerne les répercussions du libre-échange sur les services financiers.

Pas plus tard que cette fin de semaine, un agent immobilier commercial de Toronto m'a dit que l'une de nos banques à charte négociait actuellement la location de 75 000 pieds carrés à New York en prévision de la croissance qui allait se produire dans ce secteur. Le directeur d'une compagnie d'assurance m'a dit il n'y a pas plus de dix jours qu'il attendait l'occasion de pénétrer le marché américain. Ce que le ministre a dit à la Chambre est certes corroboré et appuyé par les représentants du monde des affaires.

• (1630)

Je veux poser une question au ministre. Les prévisions que j'ai citées reposent sur l'hypothèse que les affaires continueront à prospérer des deux côtés de la frontière. Depuis, on a assisté à un effondrement sans précédent de la Bourse et entendu exprimer de nombreuses inquiétudes à propos du risque de récession. Quelles répercussions le ministre croit-il que le projet de libre-échange aura sur les affaires compte tenu des bouleversements survenus récemment dans le secteur des investissements?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Voilà, monsieur le Président, une question bien pertinente à un moment comme celui-ci. L'une des leçons que le passé nous a apprises, c'est que lorsque les valeurs mobilières subissent des baisses considérables, les gouvernements ont tendance à restreindre leurs dépenses, à adopter des mesures protectionnistes. Cet accord arrive au bon moment; il est particulièrement important pour le Canada étant donné ce qui se passe sur les marchés de valeurs mobilières depuis environ une semaine.

Si nous réussissons à faire approuver cet accord au Canada et aux États-Unis, l'Amérique du Nord parviendra peut-être à éviter les problèmes qui ont accablé l'économie des années 1930, marquées par une augmentation énorme des pressions protectionnistes qui ont aggravé les difficultés causées par la récession. En fait, le protectionnisme est survenu à un moment où il a renforcé les forces naturelles de contraction qui apparaissaient dans l'économie.

En pensant à l'avenir, il me paraît très important pour le Canada d'approuver cet accord et de nous mettre à exploiter notre accès au marché des États-Unis. Nous devrions aujourd'hui foncer avec assurance, afin de nous donner la possibilité d'éviter les difficultés du passé et certaines des conséquences attribuables au marché, dont nous avons été témoins jusqu'ici.

Le président suppléant (M. Paproski): Je permets une brève question supplémentaire.

M. Langdon: Monsieur le Président, ma question sera très courte puisque le ministre a parlé de ces diverses études. Il est réputé pour son honnêteté et c'est pourquoi je lui pose cette question très directement.

Je suis persuadé qu'il a lu très attentivement l'étude du Conseil économique, ou du moins qu'il a été renseigné à son sujet par ses collaborateurs; je voudrais qu'il reconnaisse très clairement devant la Chambre que les hypothèses formulées dans cette étude contredisent les dispositions de l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis, surtout en ce qui a trait aux services. Le Conseil économique du Canada a présumé que les services ne seraient pas inclus dans cet accord; or ils l'ont été. Je pourrais rappeler trois ou quatre autres grandes hypothèses formulées par le Conseil économique, auxquelles il n'a pas été donné suite dans cet accord. Je voudrais que le ministre le confirme à la Chambre.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, les études effectuées jusqu'ici n'ont pas pu tenir compte de toute la gamme des questions prévues dans cet accord. J'imagine que certains de ces organismes, qu'il s'agisse du Conseil économique ou d'organismes privés, réexamineront leurs études. J'imagine aussi que, dans un proche avenir, nous serons saisis d'études nouvelles et mises à jour sur les mesures effectivement prévues dans cet accord et qui seront dévoilées lors des négociations finales.

Ceci dit, on assistera, je pense, à la création d'emplois au Canada à la suite de l'accord de libre-échange qui n'auraient pas existés sans lui.

Je voudrais faire deux observations que j'estime importantes. Premièrement, aucun modèle économique ne peut évaluer ce qu'aurait été le *statu quo*. J'ai indiqué dans mes remarques, et nous en conviendrons tous je pense, que le *statu quo* aurait accru le protectionnisme et cela est nettement évident dans les points de vue exprimés quotidiennement aux débats du Congrès.

Deuxièmement, je voudrais faire remarquer qu'aucun modèle économique ne peut mesurer les prétendus instincts primaires auxquels fait allusion lord Keynes dans son ouvrage célèbre. Les instincts primaires, l'attention portée aux investissements et la confiance, les conséquences d'un accroissement des investissements et de la confiance des consommateurs constituent des éléments extrêmement importants pour notre future expansion économique. Je me souviens que nous nous en sommes rendu compte très clairement à plusieurs occasions, en 1984 et 1985.

À notre arrivée au pouvoir, les programmes économiques du gouvernement manquaient du sens de direction que nous avons pu leur donner dans le programme de renouveau économique du 8 novembre et les budgets suivants. À mesure qu'augmentait la confiance, que les gens comprenaient que nous étions sérieux, les investissements se sont accrus ainsi que la confiance des consommateurs. Le chef du député a prétendu que nous perdions entre 100 000 et 200 000 emplois, et c'était l'opinion générale des députés d'en face. En fait, comme le savent les députés, nous en avons créé 959 000 au cours de cette période.